

Pour une « réflexivité institutionnelle » sur la question du genre

Sylvie OCTOBRE et Frédérique PATUREAU¹

Les débats sur la présence des femmes dans les conseils d'administration ou aux postes de direction, les violences sexuelles dans les milieux professionnels ou bien encore le sexe des jouets, ont mis en évidence, parfois de manière conflictuelle, l'importance de la thématique du genre. Celle-ci tient autant de l'analyse des discriminations et inégalités dans les mondes du travail ou de la formation que des rôles et attributs dévolus aux femmes et aux hommes, du fait de la prégnance de représentations historiquement, culturellement et socialement construites. Des travaux récents ont ainsi montré que le travail du genre commence durant la grossesse dans l'anticipation de l'accueil de l'enfant (la décoration de la chambre, les ambitions pour l'enfant...)². D'autres ont mis en évidence les effets d'auto-éviction des filles : l'exemple le plus connu est sans doute celui de l'orientation scolaire qui voit de nombreuses filles réussir une terminale scientifique avec des

1. Chargées d'études au Département des études, de la prospective et des statistiques, Ministère de la Culture.

2. Agnès PÉLAGE, Sara BRACHET, Carole BRUGEILLES, Anne PAILLET, Catherine ROLLET, Olivia SAMUEL, « "Alors c'est quoi, une fille ou un garçon ?" Travail de préparation autour du genre pendant la grossesse », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 214, septembre 2016, p. 30-45.



résultats en moyenne supérieurs à ceux des garçons, mais s'engager rarement dans les filières scientifiques d'excellence après le baccalauréat, par manque de confiance en elles face à des voies qui leur apparaissent « pour les garçons »³. D'autres travaux encore ont largement analysé les effets du fait d'être une femme sur le recrutement professionnel et ceux de la maternité sur les trajectoires professionnelles. Ces réflexions traversent l'ensemble de la société : les revendications les plus récurrentes portent sur l'égalité salariale, la non-discrimination à l'embauche en fonction du sexe ou de l'orientation sexuelle et la lutte contre le harcèlement, mais aussi sur la répartition des tâches éducatives et de la « charge mentale » au sein des familles, ou encore sur les effets du divorce et de la monoparentalité en termes de paupérisation des femmes. Des réseaux de recherche se sont constitués⁴ et des formes d'action collective se sont mises en place (collectif *La Barbe*, collectif *H/F*, etc.).

Dans ce contexte, la montée en puissance des demandes visant à légiférer sur les enjeux du genre – de la mise en place de discriminations positives à l'énonciation de quotas, de la définition d'un âge minimum pour le consentement sexuel à l'instauration d'amendes pour les entreprises ou les partis politiques ne favorisant pas l'accession des femmes aux postes de responsabilité – doit s'entendre comme une demande nouvelle de régulation sociale adressée aux institutions, qui questionne leur aptitude à agir sur les fonctionnements sociaux. Les institutions édictent des normes explicites ou implicites (formation, critères d'employabilité, régulation du marché du travail, grilles de salaires, subvention à certains secteurs, etc.), mettent en œuvre des idéologies ou des représentations du monde, qui s'émancipent – ou peuvent le faire – des seules lois du marché et de l'opinion, et ce faisant, mettent en œuvre *de facto* des politiques du genre. Elles peuvent donc tout à la fois être le reflet des rapports de force d'une société et un opérateur de leur transformation.

3. Catherine MARRY, *les Femmes ingénieurs, une révolution respectueuse*, Paris, Belin, coll. « Perspectives sociologiques », 2004.

4. Le réseau Mage (Groupe « Marché du travail et genre »), fondé en 1995 par Margaret Maruani, premier groupe de recherche du CNRS centré sur la recherche sur le genre, est l'un des réseaux les plus anciennement constitué, ouvert depuis 2011 à l'international.

Pour transformer, il est nécessaire de comprendre les mécanismes qui produisent et reproduisent des situations d'inégalité ou de discrimination de genre. La « réflexivité institutionnelle », qu'Erwin Goffman considérait plus du côté du miroir que de la distance⁵, peut donc être considérée comme un retour productif de l'institution sur ses propres pratiques. L'ouvrage *Le plafond de verre et l'État. La construction des inégalités de genre dans la fonction publique*⁶ a ouvert la voie à la mise en place de cette double réflexivité institutionnelle dans certaines administrations centrales, en décrivant finement les effets des plafonds de verre⁷, parois de verre⁸, ciels de plomb⁹ – autant de métaphores qui décrivent la progressive disparition des femmes au fur et à mesure que l'on grimpe dans la hiérarchie politico-administrative.

Récemment, c'est le secteur culturel qui, par la force de l'actualité, s'est trouvé sous le feu des projecteurs médiatiques sur le sujet du genre. Outre des fonctions cathartiques, les mouvements *#MeToo* et *Time's Up* – issus de l'affaire Weinstein,

5. « La conviction du caractère naturel du féminin et du masculin, acquise par la socialisation, se manifeste dans les situations de vis-à-vis et les interactions sociales dans lesquelles elle s'incarne, mais de plus, elle subit un renforcement constant par les institutions à travers l'effet de la « réflexivité institutionnelle ». Erving GOFFMAN, *l'Arrangement des sexes* [1977], Paris, La Dispute, 2002, p. 26.

6. Catherine MARRY, Laure BERENI, Alban JACQUEMART, Sophie POUCHIC et Anne REVILLARD, *le Plafond de verre et l'État. La construction des inégalités de genre dans la fonction publique*, Paris, Armand Colin, 2017.

7. Cette expression, d'origine anglo-saxonne, désigne le fait que certaines positions hiérarchiques ne sont pas accessibles à certaines catégories de personnes, ici les femmes, sans qu'aucune règle explicite ne vienne le justifier. Cette métaphore est utile pour comprendre les possibilités de mobilité différentielle.

8. Cette expression, d'origine anglo-saxonne également, désigne le fait que, à niveau de hiérarchie égale, les femmes sont plus souvent dans des secteurs ou des services considérés comme ayant une importance moins centrale, un rôle moins stratégique dans l'organisation de l'entreprise (ressources humaines ou administration), de l'institution, voire de l'État. Elle permet de mettre en lumière les critères implicites de la pyramide hiérarchique et, plus largement, comment l'espace du monde du travail se segmente sous l'effet d'un « différentiel de genre au niveau de l'autorité ».

9. Cette expression, d'origine française et issue d'un travail de Catherine MARRY et Irène JONAS portant sur l'étude du milieu des enseignants-chercheurs, met en lumière la discrimination sexuée qu'engendrent des formes institutionnelles et des cultures disciplinaires, par accumulation des discriminations depuis le début de carrière qui se muent en déphasages en fin de parcours. Catherine MARRY et Irène JONAS, « Chercheuses entre deux passions : l'exemple des biologistes », *Travail, genre et sociétés*, n° 14, 2005, p. 69-88.



producteur de cinéma américain accusé d'avoir profité de sa position dominante pour obtenir des faveurs sexuelles auprès de nombreuses actrices - révèlent combien sexe et genre sont intimement liés, non seulement parce que les échanges économique-sexuels sont imbriqués dans les relations de pouvoir mais parce que les relations de genre s'incarnent dans des individus qui ont des corps. Et ces corps sont, dans les domaines de la création, de l'interprétation et de la consommation culturelle, placés au tout premier plan.

Les institutions et équipements culturels peuvent alors être interrogés au prisme du genre principalement de deux manières : en matière de création et de production (organisation des mondes de l'art et accès à la notoriété, structuration de la formation et du marché du travail, niveau de revenus, morphologie des carrières, etc.) et de médiation. Ils jouent bien évidemment aussi un rôle en matière de consommation, mais le plus souvent, celui-ci est médié par le prisme des représentations, normes et références que les institutions valident ou qu'elles font évoluer : le propos se concentrera donc ici sur les deux premiers niveaux.

Les travaux qui portent sur les mondes de l'art ont bien souvent mis en lumière les logiques propres des modes de production : sur-sélection des femmes à l'entrée en formation, insertion plus faible dans les réseaux professionnels qui facilitent (et parfois, conditionnent) l'accès à l'emploi, à la progression hiérarchique et salariale, et à la visibilité médiatique ; possibilités plus limitées de diversification des activités ; déroulement plus heurté des carrières, revenus plus faibles, etc. sont autant de signes convergents qui attestent de la prégnance de normes genrées dans l'organisation des conditions concrètes de création et aux différents niveaux d'organisation de la production. Souvent pensée comme neutre sur le plan du genre, la médiation adopte le plus souvent, quant à elle, le « masculin neutre » qui domine dans la société, parfois à l'insu même des médiateurs, mais sans pour autant que les effets de cette norme invisible soient moindres¹⁰.

10. Christine DÉTRETZ et Claire PILUSO, « La culture scientifique : une culture au masculin ? », dans Sylvie OCTOBRE (sous la dir. de), *Questions de genre, questions de culture*, Paris, DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2014, p. 27-51.

C'est à la construction de cette double réflexivité – de la production/création et de la médiation – que le Département des études, de la prospective et des statistiques souhaite contribuer à travers le présent ouvrage en présentant des résultats de travaux de recherche ayant pour commun dénominateur d'interroger le fonctionnement des institutions culturelles et des pratiques professionnelles au prisme du genre¹¹.

Les institutions culturelles, laboratoire du genre ?

Le fait que la création artistique et culturelle, la médiation et la consommation mettent intimement en jeu les corps – dans l'atelier, la loge, la salle de répétition ou de montage, le cours de danse ou de musique, ou encore la manipulation physique des livres ou des consoles de jeux vidéo, et ce, dès le plus jeune âge –, incite les institutions culturelles à la réflexivité sur le genre. Le champ culturel est d'ailleurs un champ qui se présente souvent sur le plan politique comme le lieu de la contre-dominance possible (engagement des artistes, contre-culture, etc.)¹². Et il est assez largement considéré comme plus tolérant, ouvert d'esprit, à l'avant-garde sur les questions de société, par homologie implicite

11. Les textes figurant dans ce recueil sont issus du colloque « Sexe et Genre de la culture : production, médiation, consommation », qui s'est tenu à l'École normale supérieure de Lyon en janvier 2017 sous l'égide du DEPS avec la collaboration du Centre Max-Weber, du Centre Maurice-Halbwachs, de l'Institut de recherche en musicologie (IREMUS), du laboratoire Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHES), du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris – Cultures et sociétés urbaines (Crespa-csu) et du laboratoire Médiations, informations, communication, arts (Mica). Un second ouvrage, également issu de ce colloque, sera publié prochainement chez ENS Éditions, sous le titre *Sexe et genre des mondes culturels. Publics, artistes, intermédiaires*. Le comité scientifique rassemblait Nathalie Almar, Marie Buscatto, Christine Détérez, Karim Hammou, Catherine Marry, Hyacinthe Ravet, Geneviève Sellier, en sus des auteures de ce texte. Nous remercions chaleureusement tous les membres pour leur implication et leur bienveillance tout au long du processus qui a mené au colloque puis à cet ouvrage.

12. Nathalie ALMAR, Roger CANTACUZÈNE, Nadine LEFAUCHEUR, « Pratiques culturelles, production des identités et questionnement des frontières de genre », dans Sylvie OCTOBRE (sous la dir. de), *Questions de genre, questions de culture*, Paris, DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2014, p. 75-99 ; Geneviève SELLIER, Éliane VIENNOT (sous la dir. de), *Culture d'élite, culture de masse et différence des sexes*, Paris, L'Harmattan, 2004.

entre avant-garde esthétique et avant-garde sociale. Les institutions culturelles seraient-elles un laboratoire privilégié du genre ?

Le champ culturel possède en effet des particularités qui peuvent en faire un terrain d'analyse privilégié du genre, de ses enjeux, collectifs et individuels, politiques et éthiques, à plusieurs égards. C'est un champ au sein duquel la féminisation touche tant les professions¹³ que les publics et pratiques¹⁴ même si c'est avec une intensité très variable selon les pratiques ou métiers considérés¹⁵. Par ailleurs, c'est aussi un champ dont la représentation symbolique d'ensemble est plutôt féminine : les transmissions qui y ont cours sont souvent matrilineaires¹⁶ et les valeurs qui y sont prégnantes (collaboration, esthétique, etc.) sont souvent catégorisées comme féminines. Et le lien étroit entretenu par certains de ses pans avec l'éducation – elle-même féminisée¹⁷ – est bien propre à renforcer encore cette représentation dominante. L'investissement croissant des individus dans les loisirs culturels à des fins de construction de soi¹⁸ fait également de ce champ un espace central dans la production et la reproduction des représentations et des stéréotypes de genre. Enfin, le champ culturel est composé d'une myriade d'institutions aux logiques d'acteurs variées (écoles de formation, professionnelle ou amateur, domaines artistiques et culturels divers : du théâtre à la culture scientifique et technique, en passant par les musées, la création plastique, etc.) qui incarnent des situations contrastées particulièrement aptes à enrichir l'analyse sur le genre, par le seul jeu de la comparaison.

13. Marie GOUYON, Frédérique PATUREAU, Gwendoline VOLAT, « La lente féminisation des professions culturelles », Paris, DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, coll. « Culture études », 2016-2, novembre 2016.

14. Olivier DONNAT, « La féminisation des pratiques culturelles », *Développement culturel*, n° 147, juin 2005 ; Patrick LEHINGUE, « Les différenciations sexuelles dans les pratiques culturelles », dans Olivier DONNAT (sous la dir. de), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2003, p. 107-128.

15. Marie BUSCATTO, « L'art et la manière : ethnographies du travail artistique », *Ethnologie française*, n° 1, vol. 38, 2008, p. 5-13.

16. Sylvie OCTOBRE, « La socialisation culturelle sexuée des enfants au sein de la famille », *les Cahiers du genre*, dossier Les objets de l'enfance, 49/2010, p. 55-76.

17. Marie DURU-BELLAT, Jean-Pierre JAROUSSE, « Le masculin et le féminin dans les modèles éducatifs des parents », *Économie et Statistique*, n° 293, mars 1996, p. 77-93.

18. Olivier DONNAT, « Les passions culturelles, entre engagement total et jardin secret », *Réseaux*, n° 153, 2009, p. 79-128.



Pour une « réflexivité institutionnelle » sur la question du genre

Dans un tel contexte, les résistances au mouvement de féminisation dans les institutions culturelles et les marchés du travail afférents – bien réelles – constituent un terrain emblématique pour l'étude des mécanismes de sélection et d'auto-sélection des femmes, comme de l'ensemble des processus, souvent invisibles, qui légitiment et reproduisent les ségrégations sexuées. Les bilans annuels de l'*Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes*¹⁹ font ainsi état de la persistance de fortes inégalités en matière d'accès aux postes de direction (les directions des affaires culturelles, les directions de théâtres, d'orchestres ou de compagnies, et les jurys de concours, notamment), ainsi que de l'inégale distribution des gratifications symboliques (les femmes reçoivent moins de Prix ou autres distinctions honorifiques que les hommes, proportionnellement à leur présence) malgré quelques améliorations notables (dans le domaine de l'audiovisuel et dans les commissions liées aux établissements publics par exemple). Comment expliquer les faibles progrès en matière de parité dans les secteurs de la création sans interroger la force des justifications par le geste créateur ou le goût pur : la parité n'aurait-elle aucun sens quand il s'agit d'art et de talent ? De leur côté, les analyses répétées concernant certains publics de la culture indiquent combien les processus d'éviction genrée produisent des effets durables en matière de caractérisation sexuée des publics.

De la même manière que la sociologie critique a questionné la puissance de la reproduction des inégalités sociales en matière d'accès à la culture (qu'il s'agisse de production, de médiation ou de consommation), des questions similaires se posent en matière de discrimination de genre, ce qui impose de lever le voile des évidences : il faut donc « chausser les lunettes du genre » pour voir ce qu'aparavant, on ne regardait pas²⁰.

19. Depuis 2013, l'Observatoire publie un rapport annuel qui paraît chaque année le 8 mars et est consultable à l'adresse suivante : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Egalite-entre-femmes-et-hommes/L-Observatoire>.

20. Christine DÉTREZ, *Les femmes peuvent-elles être de Grands Hommes ?*, Paris, Belin, 2016.

Du comptage à l'analyse des mécanismes : la mise en œuvre de la réflexivité institutionnelle

Lever le voile des évidences suppose de sortir de la naturalisation qui assigne aux femmes et aux hommes des places et des rôles en fonction de qualités supposées naturelles. Cela ne peut se faire sans la mise en place d'outils de mesure et d'analyse. Dans un paysage aussi complexe, la première des étapes a été la mise en place d'outils de suivi quantitatif. Du premier rapport de Reine Prat en 2006 pour la Mission ÉgalitéS²¹, qui se centrait plus particulièrement sur le secteur du spectacle vivant, à la mise en place d'un *Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes* publiant annuellement un corpus de données, en passant par de nombreuses initiatives de l'administration centrale et déconcentrée et des institutions du secteur²², c'est tout un dispositif d'observation et de suivi qui s'est déployé. Le Département des études, de la prospective et des statistiques y a contribué en inscrivant depuis plusieurs années cette thématique au sein de son programme de travail et en produisant des données sur les différenciations liées au genre dans les professions culturelles, les médiations culturelles et les pratiques, consommations et usages culturels : la très grande majorité de ses travaux de recherche comporte aujourd'hui une analyse genrée. Et il a également pris directement en charge la réalisation des rapports annuels de l'*Observatoire de l'égalité*.

La ministre de la Culture, Françoise Nyssen, a d'ailleurs rappelé dans son discours du 7 février 2018 présentant la feuille de route pluriannuelle en faveur de l'égalité²³ combien la question du chiffrage et de la mesure des inégalités et des discriminations

21. Reine PRAT, *Mission ÉgalitéS. Pour une plus grande et une meilleure visibilité des diverses composantes de la population française dans le secteur du spectacle vivant*, rapport d'étape n° 1 : « Pour l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité, aux lieux de décision, à la maîtrise de la représentation », mai 2006. <http://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/Mission-EgaliteS>.

22. On peut citer, à titre d'exemple, les bilans annuels édités depuis 2012 par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) recensant le nombre d'œuvres de femmes programmées dans le spectacle vivant, l'audiovisuel et le cinéma (brochure « Où sont les femmes ? »).

23. <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Presse/Discours/Discours-de-Francoise-Nyssen-prononce-a-l-occasion-du-comite-ministeriel-pour-l-egalite-entre-les-hommes-et-les-femmes-dans-la-culture-et-la-communication-mercredi-7-fevrier>.



était une étape essentielle : celle-ci permet de fixer des objectifs raisonnables à des politiques du genre, compte tenu de la connaissance accumulée sur l'état des lieux de chaque domaine. Savoir par exemple qu'en 2000, sur 98 professionnel·le·s sélectionné·e·s pour le *Molière du metteur en scène*, 12 seulement étaient des femmes et que seulement 3 d'entre elles ont été primées. Savoir également que seule une femme a reçu la Palme d'or à Cannes en 70 ans d'histoire du festival. Savoir également que les écarts de rémunération dans l'administration culturelle sont toujours de 10 % entre femmes et hommes. Savoir en outre que les présidences de jury, qui règlent l'accès à la reconnaissance dans un grand nombre de professions artistiques et culturelles, sont toujours très majoritairement assurées par des hommes. Savoir enfin que les publics des institutions culturelles sont de plus en plus composés de femmes, parce que ces dernières ont une fréquentation plus intense et diversifiée des équipements culturels, sont plus engagées dans les institutions qui dispensent des formations pour les amateurs et plus investies dans la transmission culturelle de ces pratiques à leurs enfants²⁴. Cette mesure quantitative, à intervalles réguliers, permet à une volonté politique de s'affirmer concrètement : ainsi, l'énonciation de quotas par Françoise Nyssen, pour la première fois en 2018, intervient-elle après un cheminement long et une maturation du secteur, acculturé à ces enjeux au travers des publications régulières, de leur appropriation et de leur discussion au sein des milieux professionnels.

Mais le chiffre ne suffit pas : il faut y adjoindre la compréhension qualitative des mécanismes de production et de reproduction des discriminations, évictions, différenciations, et plus en amont encore, ceux de la « disqualification » des femmes²⁵. Ce qu'une institution, un équipement, une entreprise ou une association demande aux femmes et aux hommes suit une logique binaire (féminin/masculin), elle-même sous-tendue par un système de représentations, de symboles, d'images et d'idéologies qui légitiment la différence des assignations faites aux femmes et

24. Olivier DONNAT, « La féminisation des pratiques culturelles », art. cité ; Sylvie OCTOBRE, « La fabrique sexuée des goûts culturels : construire son identité de fille ou de garçon à travers les activités culturelles », *Développement culturel*, n° 150, 2005.
25. Geneviève FRAISSE, *le Consentement*, Paris, Seuil, 2007.

aux hommes, depuis l'organisation du marché du travail jusqu'à la fréquentation de certains lieux et le choix de certains usages. C'est justement la résistance de ces mécanismes, profondément ancrés dans les représentations et pratiques sociales, qui rend les transformations si difficiles et si peu spontanées. Et c'est cette résistance qui rend plus que nécessaire de compléter les diagnostics chiffrés par des analyses qualitatives à même de mettre au jour les leviers de changement, les espaces de transgression comme les zones de tensions.

Penser par cas

Les sept textes réunis dans cet ouvrage, en interrogeant directement les rapports qu'entretiennent les différents champs de la création artistique avec les institutions sous l'angle du genre, peuvent, à ce titre, éclairer utilement les politiques culturelles publiques. Tous présentent les résultats les plus saillants de recherches récentes – et pour certaines, encore en cours – fondées sur des enquêtes empiriques de nature qualitative (campagnes d'entretiens, observations). Les objets de recherche qu'ils ont choisi de traiter concernent un large éventail de domaines artistiques et culturels, ce qui présente un intérêt majeur au regard de la grande hétérogénéité du champ culturel. Ce sont autant d'analyses solidement ancrées dans des terrains d'observation où s'expriment les spécificités de chaque domaine, susceptibles de révéler et de questionner, par le jeu stimulant de la comparaison, les différenciations genrées qui y ont cours, ainsi que les processus sociaux ou propres aux différents mondes de l'art qui les sous-tendent.

Les textes de ce recueil abordent ainsi les domaines de la danse classique (article de Laura Cappelle), des arts visuels et, plus précisément, de l'art contemporain (textes de Zoé Haller et Mathilde Provansal), ceux de la musique classique (article de Samuel Chagnard), du théâtre (article de Serge Proust et Corine Védrine), du jeu vidéo (article de Marion Coville) et de la culture scientifique (article de Clémence Perronnet). Des domaines qui appartiennent au cœur le plus historiquement et légitimement constitué des politiques culturelles publiques comme des